



# Hautot-le-Vatois

## Meilleurs vœux 2022

Les conditions sanitaires et les consignes de la Préfecture nous obligent cette année encore à annuler la cérémonie des vœux. Soyez assurés que nous en sommes profondément désolés. Je souhaite toutefois vous rendre compte de l'action de l'équipe municipale et évoquer les projets à venir.

Dans le domaine de la gestion administrative et financière, nous nous sommes engagés dans une expérimentation de mutualisation informatique avec le Communauté de communes Yvetot-Normandie. Ceci a permis la mise à disposition d'un poste informatique supplémentaire et de profiter de l'appui d'informaticiens expérimentés et surtout de bénéficier d'une sécurisation de l'ensemble de nos données numériques sur les serveurs de la CCYN. Grâce à cette collaboration nous avons construit un nouveau site internet pour une navigation plus intuitive tout en gardant les mêmes rubriques. Cette collaboration nous permet d'ores et déjà de réaliser des économies non négligeables en ayant réduit le recours à des prestataires extérieurs.

Au premier janvier 2022, nous avons changé d'assureur ce qui va nous permettre de réduire la facture d'un peu plus de 30 %. Nous continuons à explorer les différents postes de dépense du budget communal pour y détecter les économies restant à réaliser.

En matière de scolarité maternelle et primaire, nous avons souhaité que la commune soit mieux impliquée dans la gestion et le fonctionnement de l'école communale. Ainsi, nous sommes en relation régulière avec les élus de la commune déléguée d'Autretot et nous sommes convenus de nous réunir deux à trois fois par an pour faire le point. Par ailleurs le Conseil municipal a décidé d'augmenter la subvention communale pour la coopérative scolaire.

Actuellement, vingt-cinq enfants d'Hautot-le-Vatois fréquentent l'école communale.

Comme partout ailleurs, l'animation de la vie de notre commune a été mis entre parenthèses pendant de longs mois. Nous avons pu toutefois en juin et juillet, en collaboration avec le l'office de tourisme d'Yvetot-Normandie, organiser une visite du patrimoine hautotais avec une guide conférencière et un concert dans notre salle polyvalente. Un programme pour l'année 2022 vous sera distribué prochainement. Nous espérons vous accueillir très nombreux aux activités qui seront proposées.

Dès notre prise de fonction, nous avons souhaité améliorer chaque fois que possible les conditions de travail des agents communaux. C'est ainsi que des équipements et du matériel plus efficaces ont été mis à disposition de l'agent d'entretien. Nous avons donc acquis une machine aspirateur de feuilles indispensable à l'automne dans les zones de talus planté. Dès le printemps prochain nous allons faire l'acquisition, après avoir étudié les différentes solutions alternatives aux produits phytosanitaires interdits dans les cimetières depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, d'un désherbeur thermique.

Un nouveau lampadaire d'éclairage public va être implanté au carrefour du Ver-à-Val. Nous en avons profité pour remplacer dans ce secteur les ampoules par d'autres à technologie led. L'ensemble de l'éclairage public de la commune va en être doté en 2022. Nous escomptons réaliser de substantielles économies d'électricité, ce qui est bon pour l'environnement mais aussi pour le budget communal.

Deux projets auraient dû voir leur réalisation en 2021 : le remplacement des huisseries du logement de l'ancienne école des filles et l'implantation d'un jardin du souvenir et d'un columbarium dans le cimetière. Conformément aux demandes pressantes de la Préfecture dans le cadre du plan de relance nous avons transmis les demandes de subventions dès début 2021, mais le choix a été fait de privilégier les projets des plus grandes communes au détriment des communes rurales. Nous déposerons à nouveau nos dossiers cette année en espérant cette fois ci qu'ils seront retenus.

La fibre optique, tant attendue pour de meilleures connexions à internet, est arrivée pour une partie du Ver-à-Val début octobre avec quelques ratés et une coupure générale de plus d'un mois due à un acte de vandalisme. Le calendrier prévisionnel pour les autres zones de la commune a pris du retard mais nous espérons un aboutissement pour la fin du premier semestre 2022.

Je voudrai profiter de cette occasion pour remercier le personnel communal pour son implication au service de la commune et de ses habitants. Soyez assuré qu'ils ont à cœur d'accomplir leurs tâches avec sérieux et détermination.

Les adjoints et le Conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2022.

Le Maire d'Hautot-le-Vatois

Claude Bellin